

Beetup® Pro SC

**Herbicide de post-levée dans les cultures de betteraves
sucrières, fourragères et betteraves à salade.**

Description du produit en bref

Herbicide de post-levée contre les mauvaises herbes annuelles dans les betteraves sucrières, fourragères et betteraves à salade.

Matières actives

115 g/l Ethofumesate 75 g/l Phenmediphame 15 g/l Desmediphame

Formulation

Suspension Concentré (SC)

Trademark

United Phosphorus Ltd, UK

Numéro d'homologation

W-6287

Mode d'action

Beetup Pro est composé de trois matières actives complémentaires : L'**Ethofumesate** appartient à la famille chimique des benzofuranes. Il est persistant et agit au moment de la levée des plantules. Il est actif sur graminées et certaines dicotylédones. Sa dégradation dans le sol est obtenue par action microbienne.

Le **Phenmediphame** appartient à la famille chimique des carbamates. Il agit par absorption foliaire et sur la photosynthèse. La lumière et la chaleur accélèrent son action herbicide

Le **Desmediphame** appartient à la famille chimique des carbamates. Il agit par absorption en perturbant la photosynthèse. La lumière et la chaleur favorise son efficacité. Il est efficace sur un grand nombre de dicotylédones au stade plantule.

Beetup Pro a un large spectre d'efficacité qui couvre les dicotylédones et les graminées annuelles. L'efficacité n'est visible qu'après 3 à 8 jours (dépérissement des adventices) selon les conditions climatiques. Un temps chaud accélère, un temps frais ralentit l'efficacité. Beetup Pro s'utilise en traitements fractionnés.

Utilisation Cultures maraîchères

Betteraves à salade

Dosage : 1.0-1.5 l/ha en traitements fractionnés en association avec 1.0-1.5 kg/ha de Bettix WG ou de Chloridazon DF. En présence de repousses de colza, repousses de tournesol, mercuriale, éthuse faux-persil, gaillet-gratteron et amarante, il est conseillé d'utiliser l'association de 30 g/ha de Debut + 0.5 l/ha de Gondor.

Utilisation Grandes cultures

Betteraves à sucre et fourragères

Dosage : 1.0-1.5 l/ha en traitements fractionnés en association avec 1.0-2.0 kg/ha de Bettix WG ou de Chloridazon DF. En présence de repousses de colza, repousses de tournesol, mercuriale, éthuse faux-persil, gaillet-gratteron et amarante, il est conseillé d'utiliser l'association de 30 g/ha de Debut + 0.5 l/ha de Gondor. Traiter au stade des cotylédons des adventices, indépendamment du stade de la culture. Pour optimiser l'efficacité, traiter sur des adventices du stade cotylédon au stade -4 feuilles. Traiter par bonnes conditions de croissance (température entre 10-25°C). Répéter 2 à 3 fois les traitements à intervalles de 8-10 jours. Quantité d'eau: 250-350 l/ha.

Spectre d'efficacité

Bonne efficacité: vulpin des champs, millets, agrostide jouet-du-vent, pâturin annuel, moutarde des champs, véroniques, fumeterre, chénopodes (farineuse), radis (ravenelle), tabouret des champs, capselle bourse-à-pasteur, ortie royale, coquelicot, séneçon commun, arroche étalée, morelle noire, lamier pourpre, mouron des oiseaux, myosotis.

Efficacité satisfaisante par conditions

favorables: repousses de céréales, folle-avoine, amarante, pensée des champs, mercuriale annuelle, galinsoga à petites fleurs, camomille matricaire, gaillet-gratteron, renouées, géranium des champs, vesce.

Efficacité insuffisante: éthuse faux-persil, chardons, liserons.

Restrictions

Préparation de la bouillie: Porter des gants de protection + des lunettes de protection ou une visière. Ne pas appliquer par températures inférieures à 9°C. Ne pas traiter sur sol détrempé, en période de forte sécheresse ainsi que sur sol très pauvre en humus, lors de déficiences nutritives ou sur culture affaiblie par des ravageurs.

Miscibilité

Pour parfaire le spectre d'efficacité, Beetup Pro SC est miscible avec 1.0-1.5 kg/ha de Bettix ou de Chloridazon DF et avec 30 g/ha de Debut + 0.5 l/ha de Gondor. Lors d'applications tardives (dès 4 feuilles de la betteraves) un ajout d'une fois 0.15 l/ha de Cargon S est possible.

Rotation culturale

Après la récolte normale d'une parcelle traitée avec Beetup Pro SC, Bettix, Chloridazon DF ou Debut, il est possible de remettre en place toutes les cultures. Lors d'une interruption prématurée de la culture, il est possible de planter des betteraves ou du maïs.

Production sous label et PI

Il faut tenir compte des lignes directrices PI (PER) et des indications des productions sous LABEL. PI (PER):

Conditions climatiques

L'efficacité du produit n'est pas altérée si des précipitations surviennent au plus tôt 4 heures après le traitement.

Important à savoir

Eviter la dérive sur les cultures voisines sensibles, telles vigne, légumes, colza ou céréales.

Indications de risques particuliers et conseils de prudence

Pour une utilisation conforme des produits, seules les indications du mode d'emploi sur/ou joint à l'emballage font foi.

Restes et emballages vides

Les restes de produits doivent être déposés dans une déchetterie communale, un centre collecteur pour déchets spéciaux ou dans les points de vente desdits produits. Les récipients vides doivent être nettoyés soigneusement et déposés dans une décharge.

Indications pour l'acheteur

Nous garantissons que la composition du produit dans son emballage d'origine fermé, correspond aux indications mentionnées sur les étiquettes. Nous déclinons toute responsabilité pour des conséquences directes ou indirectes liées à un entreposage ou à une application non conforme aux recommandations légales, à une mauvaise qualité d'application ou au non-respect des bonnes pratiques agronomiques. De nombreux facteurs, spécialement les particularités régionales, comme par exemple la structure du sol, les variétés et les conditions climatiques peuvent avoir une incidence négative sur l'efficacité souhaitée du produit, voire même aboutir à des dégâts sur les plantes cultivées traitées. Pour des préjudices de cet ordre, nous déclinons toute responsabilité.

Phrases H

H319 Provoque une sévère irritation des yeux. **H410** Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Phrases EUH

EUH208 Contient du (de la) (nom de la substance sensibilisante). Peut déclencher une réaction allergique. **EUH401** Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Phrases P

RRV Emploi interdit sur les toits et les terrasses, sur les aires d'entreposage, sur les routes, les chemins et les places, sur les talus et les bandes de verdure le long des routes et des voies ferrées.

P102 À conserver hors de portée des enfants.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P391 Recueillir le produit répandu.

P501 Éliminer le contenu/récipient en prenant toutes précautions d'usage.

SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.



GHS07



GHS09

En cas d'urgence, intoxications

Centre d'information toxicologique à Zurich, Tél. 145 ou 044 251 66 66.

Emballage

10 01 72 Carton à 4 x 5 l

10 01 72 Emballage simple à 5 l

Contact

Stähler Suisse SA
Henzmannstrasse 17 A
4800 Zofingen
Tél: 062 746 80 00
Fax: 062 746 80 08
info@staehler.ch
<http://www.staehler.ch>